ANNEXE 2 à l’acte d’engagement du marché PA\_25-07

Cadre de réponse de l’acte d’engagement

Description de la solution technique et financière retenue

Cette annexe doit comporter toutes les précisions nécessaires relatives aux caractéristiques techniques et financières des prestations proposées, de même que les moyens mis en œuvre, les ressources – humaines et matérielles – affectées et tout autre renseignement relatif à la proposition du soumissionnaire.

1\_Le soumissionnaire présentera de manière structurée et détaillée sa compréhension générale du contexte, des enjeux, des objectifs et besoins de l’ANSSI.

2\_Le soumissionnaire indiquera le profil des différents acteurs qu’il compte solliciter pour la réalisation des prestations, et adressera pour chacun d’entre eux :

* Un *curriculum vitae* ou un document détaillant son expertise et son expérience sur les domaines techniques nécessaires à l’exécution des prestations ;
* La présentation de références sur les compétences attendues (création de données techniques, entraînements et exercices cyber, travail dans un environnement multi-parties, *etc*.) ;

3\_Le soumissionnaire détaillera sa capacité à assurer la préparation et l’animation de l’exercice, à plusieurs niveaux :

* Côté équipe de préparation : capacité à réaliser les contenus documentaires et techniques attendus ;
* Côté équipe animation : pertinence des profils, souplesse, réactivité, imagination, capacité à jouer un rôle, aisance au téléphone, par courriel ou en direct face aux joueurs ;

4\_Le soumissionnaire proposera un bref exemple de scénario cyber sur la base des objectifs de l’exercice présentés dans le CCTP, afin de mettre en avant ses qualités d’imagination, sa force de proposition et son adéquation avec l’état de l’art de la menace dans le cyberespace.

L’exemple de scénario contiendra une description détaillée d’une agression d’un système d’information qui correspond au contexte interministériel. Un chemin d'attaque devra être proposé détaillant les tactiques, techniques et procédures qui pourraient être utilisés. Ce livrable sera présenté à titre d’exemple et ne sera pas obligatoirement réutilisé pour le sujet définitif du scénario.

5\_Le soumissionnaire décrira la méthodologie retenue pour mener à bien les prestations et notamment l’approche, les méthodes et techniques retenues ainsi que les moyens matériels mis en œuvre pour fournir les livrables demandés au regard du délai imposé dans le cahier des clauses techniques particulières.

6\_Le soumissionnaire devra notamment démontrer :

* Sa capacité à réaliser un exercice et à assister les équipes de la sous-direction opérations dans le respect des contraintes de durée et de mobilité ;
* Sa capacité à organiser son équipe d’animation sur les dix (10) jours d’exécution de l’exercice ;
* Sa capacité à fournir les outils d’animation demandés et listés à l’article 3.1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;

7\_Le soumissionnaire fournira l’échéancier des étapes prévues dans le délai imparti pour chaque livrable demandé.

8\_Le soumissionnaire fournira la décomposition détaillée des prix établis à l’acte d’engagement (Annexe 1 à l’acte d’engagement – DPGF) faisant apparaître notamment :

* Le coût horaire (coût journalier et horaire de chaque catégorie et décomposition du coût journalier) par unité d’œuvre (ex. : chef de projet, ingénieur, technicien, …) ;
* La charge de travail exprimée en jours, ainsi que la charge de travail totale, exprimée en jours ;
* Le coût des frais annexes éventuels compris pour l’exercice.

9\_Le soumissionnaire fournira tout autre renseignement utile sur sa proposition.